



Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par les sections apicoles des Groupements de Défense Sanitaire (GDSA) et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDSA 07 : 06 08 92 26 67 / pascal.binon@orange.fr

GDS 07 : 04 75 64 91 85 / gds07@cmre.fr

FREDON 07 : 04 75 64 92 12 / damien.donati@fredon07.fr

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes. En 2017, 130 nids ont été détruits sur le département Ardéchois.

En 2018, ARCHE Agglo s'engage auprès des GDS07 et 26 par le financement de la destruction des nids sur les terrains publics et chez les particuliers (coût moyen : 250 €/nid) afin de limiter la progression du frelon asiatique sur le territoire.